

**JOURNEES D'ETUDE
VERS UNE UNIVERSITE INCLUSIVE**
13 avril / 18 mai 2017

**LE HANDICAP
A L'UNIVERSITE DE POITIERS :
BILAN ET PERSPECTIVES**



Ce projet bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'ANR au titre du programme Investissements d'avenir, ref ANR-11-IDFI-0028

PaRé



CENTRE
DE RESSOURCES
HANDICAP



“Des savoirs & des talents”



SOMMAIRE

INTRODUCTION	P. 1
RETOUR SUR LA JOURNEE DU 13 AVRIL	P. 2
MINDMAPS DES ECHANGES THEMATIQUES	P. 8
CONCLUSIONS DE LA JOURNEE DU 18 MAI	P. 13
PROPOSITIONS MAJEURES	P. 16
ANALYSE DES PROPOSITIONS PAR LES ACTEURS DU HANDICAP A L'UNIVERSITE	P. 18

INTRODUCTION

CONSTAT

Chaque année, le nombre d'étudiants en situation de handicap augmente considérablement dans l'ensemble des Universités de France.

L'Université de Poitiers a accueilli 463 étudiants nécessitant des aménagements d'études et d'examens au cours de l'année 2016-2017.

Différents aménagements leur sont proposés (organisationnels, matériels et humains) ; le volet technologique reste cependant très peu développé. En parallèle, les TICE sont entrées dans notre quotidien personnel, elles se développent et tendent maintenant à entrer dans notre quotidien professionnel.

Certes, chaque établissement progresse sur cette question « enseignement / handicap », mais il manque encore une vision d'ensemble.

PROJET

Au regard de cela, la question suivante est posée : « Quels moyens technologiques pourrions-nous utiliser dans le but de favoriser l'apprentissage et l'inclusion d'étudiants à besoins spécifiques ? »

Afin de répondre à cette interrogation, deux journées thématiques « Vers une université inclusive » ont été organisées :

13 Avril 2017 sur Niort : « Quels soutiens technologiques au service des étudiants en situation de handicap ou empêchés ? »

Ce qui se fait : présentation des soutiens technologiques existants et des avancées possibles pour une université plus inclusive.

18 Mai 2017 sur Poitiers : « Quels outils, quelle pédagogie, quelle démarche à l'Université de Poitiers ? »

Ce que l'on en fait : identification de 10 actions concrètes à faire remonter au niveau de la présidence de l'Université de Poitiers.

ENJEUX ET OBJECTIFS

► Objectif de recherche et innovation

Valoriser la recherche et l'innovation autour des technologies et du handicap afin d'œuvrer pour la réussite étudiante et l'égalité des chances.

Permettre à l'université de mieux se saisir des outils existants pour favoriser l'inclusion des étudiants empêchés ou en situation de handicap.

► Objectif de sensibilisation et communication

Sensibilisation de la communauté universitaire au tour de la prise en compte du handicap au cœur de la poursuite d'étude étudiante.

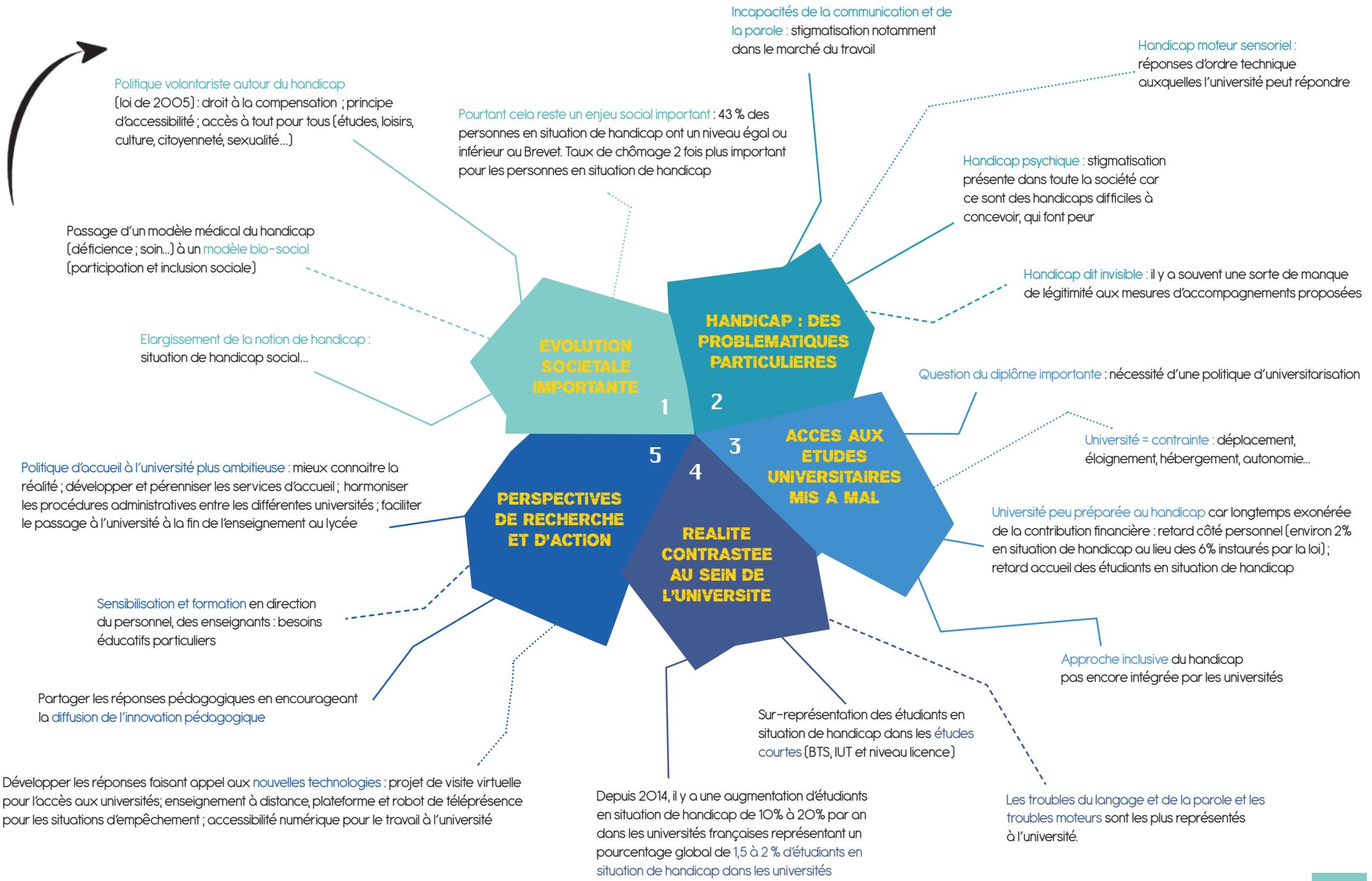
Développement et animation d'un réseau de partenaires extérieurs via le Centre Ressources Handicap de l'Université.

RETOUR SUR LES ECHANGES DU 13 AVRIL 2017

Schémas tirés de la journée d'étude «Vers une université inclusive» du 13 avril 2017. Retrouvez l'intégralité des interventions sur UPTV :

<http://uptv.univ-poitiers.fr/program/vers-une-universite-inclusive-quels-soutiens-technologiques-au-service-des-etudiants-en-situation-de-handicap-ou-empeches/index.html>

QUELLES QUESTIONS POUR LES UNIVERSITES ?



LES REPONSES TECHNOLOGIQUES EXISTANTES



L'enjeu n'est pas la recherche de réponses technologiques innovantes mais l'**utilisation des applications présentes** sur ces ordinateurs pour remédier aux empêchements : clavier, reconnaissance vocale, dictionnaire prédictif, décodage / lecture, etc.

Aujourd'hui la difficulté n'est pas de trouver des réponses technologiques mais de **susciter des appétences** pour que l'environnement autour du jeune satisfasse les exigences du nouveau matériel

Réponses **pédagogiques humaine** (AVS important pour un grand nombre de handicaps) et **matérielle** (handicap sensoriel et moteur) ; en fonction des départements on remet entre 60 (Deux-Sèvres) et 180 (Charente-Maritime) ordinateurs aux enfants par an

Les réponses apportées à la personne en situation de handicap entraînent automatiquement une évolution en termes de pratiques pédagogiques. Il est primordial d'être attentif aux résistances lorsque l'on remet un matériel : **une adaptation à cette nouvelle situation est nécessaire pour l'enseignant, l'élève et le groupe classe**

Les réponses techniques ne trouvent leur efficacité qu'en **fonction de l'environnement** : scolaire, bâti, numérique et personnel. Le lien doit être fait entre les familles, les préconisations MDPH et les établissements (enseignants, personnels, etc.)

Handicap invisible (DYS) majoritairement représenté : ordinateur et logiciel

EDUCATION NATIONALE : DEVOIR DE REPONSE AUX BESOINS SPECIFIQUES

BENEFICE DE L'EXPERIENCE DE L'EDUCATION NATIONALE

Les outils vont être vite dépassés car l'école est entrée dans l'ère du numérique (lieu de stockage en ligne, partagé)

Travailler sur la sensibilisation des personnels au respect des normes d'accessibilité (support péda, site web, powerpoint...) : les normes sont connues mais peu mises en place car il est coûteux en temps d'adapter des supports déjà existants... ; mais également sur la sensibilisation de tous les acteurs professionnels extérieurs afin de trouver des stages et emplois par la suite.

PERSPECTIVES D'AMELIORATION DES UNIVERSITES

UNIVERSITE : DES REPONSES A DEVELOPPER

Il y a plus d'étudiants en situation de handicap au sein des universités que dans l'enseignement national car la **reconnaissance de handicap** ne se fait pas via les mêmes médecins (enseignement national - médecin MDPH ; université - médecin des services de santé interne)

Favoriser l'intégration d'élèves ingénieurs en situation de handicap dans les écoles : permettant à la recherche d'apporter des réponses en amenant des avantages techniques

Accompagnement individualisé et volontaire vers l'autonomisation de l'étudiant

Développer le travail en pluridisciplinarité : il y a peu de problèmes technologiques, les obstacles sont principalement humains

Accompagnement humain (preneur de note, interprète...) et **matériel** (prêt d'ordinateur, logiciel, clavier, souris spécifiques...)

Inégalité de traitement en fonction du handicap : fort stéréotype négatif sur les handicaps invisibles (troubles psychiques, troubles DYS...). Tous les handicaps ne sont pas égaux : en effet, les entreprises recherchent surtout des personnes en situation de handicap moteur, que ce soit pour des stages ou un emploi post-diplôme

USAGE DES ROBOTS DE TELEPRESENCE



Robot de téléprésence : dispositif pouvant être piloté à distance et permettant de voir, d'entendre et de se déplacer dans un environnement

LearningLab : impact des nouveaux environnements numériques et technologiques sur les méthodes, les apprentissages

Premières expérimentations à Lyon en 2012 avec le robot Jazz

2013-2014, robot de téléprésence avec des lycéens atteints de maladies lourdes : quelques réticences des enseignants qui considèrent être observés / surveillés par le robot. Conditions techniques importantes afin que le robot fonctionne

2014 : avec le robot Beam apparaît une logique de solidarité et d'accompagnement autour de l'étudiant utilisant le robot. Après quelques jours les étudiants oublient la machine et voient l'humain à l'intérieur. C'est une réponse également sociale, en dehors des besoins pédagogiques car les personnes utilisant le robot se projettent à l'endroit où se situe leur robot

Cours à distance par des enseignants à l'étranger, conférences, étudiants après opération ou pendant une longue maladie, réunions, participation à des séminaires, thèses et jury de sélection...

Projet Robot Campus de l'UNR Rhône-Alpes : étendre les expérimentations à l'enseignement supérieur, développer les usages, expérimentation dans deux COMUEs (Grenoble - Alpes et Lyon - St Etienne). Achat d'une quinzaine de robots

Robots de téléprésence et phobies : l'utilisation du robot peut permettre de sortir de la phobie, cependant certains cas d'utilisation renforcent l'isolement des étudiants. Les résultats sont variés et dépendent des individus

Projet Vik-e : permet aux enfants isolés dans leur chambre d'hôpital de participer à la vie de l'hôpital avec les autres enfants, et également de se projeter au sein de leur environnement familial

Sentiment d'avoir plus de possibilités avec le robot, d'être augmenté (ex : étudiant tétraplégique qui pense marcher)

Représentation diminuée de l'individu derrière le robot (ex : absence de main donc l'individu ne peut pas écrire)

DEFINITION

1

HISTORIQUE ET EVOLUTION DU ROBOT DE TELEPRESENCE

2

USAGES MULTIPLES

3

DES POUR ET DES CONTRE

4

DEMONSTRATION D'OUTILS



Lecteur Daisy : dispositifs (matériels et / ou logiciels) permettant de lire des livres à la norme DAISY, réalisant des livres audio structurés qui proposent une navigation aisée à l'intérieur du texte

Plage braille : dispositif électromécanique utilisé par les aveugles pour afficher en temps réel des caractères braille, le plus souvent issus d'un ordinateur

Machine à lire : lecteur audio-guidé

Campus virtuel TIC - Université de Limoges : réalisation de TP de physique à distance

Boucle magnétique portative : permettant un accueil du public malentendant, cet outil est un amplificateur de son

Robot de téléprésence : dispositif pouvant être piloté à distance et permettant de voir, d'entendre et de se déplacer dans un environnement

Plateforme de visio-interprétation en Langue des Signes Française et Transcription Instantanée de la Parole : permettant au public sourd et malentendant de contacter en présentiel ou par téléphone les services de leur choix avec l'appui d'un interprète à distance

Site web UP : accessibilité du site

FACIL'iti : mise en accessibilité des sites Web

Vidéotheque de l'UP : mise en ligne de vidéos

Plateforme UPdago : mise en ligne de cours

**OUTILS DE
LECTURE ET
D'ECRIURE**

**OUTILS DE
COMMUNICATION**

**OUTILS
D'ACCESSIBILITE
WEB ET
PLATEFORME EN
LIGNE**

**OUTILS DE
MANIPULATION**

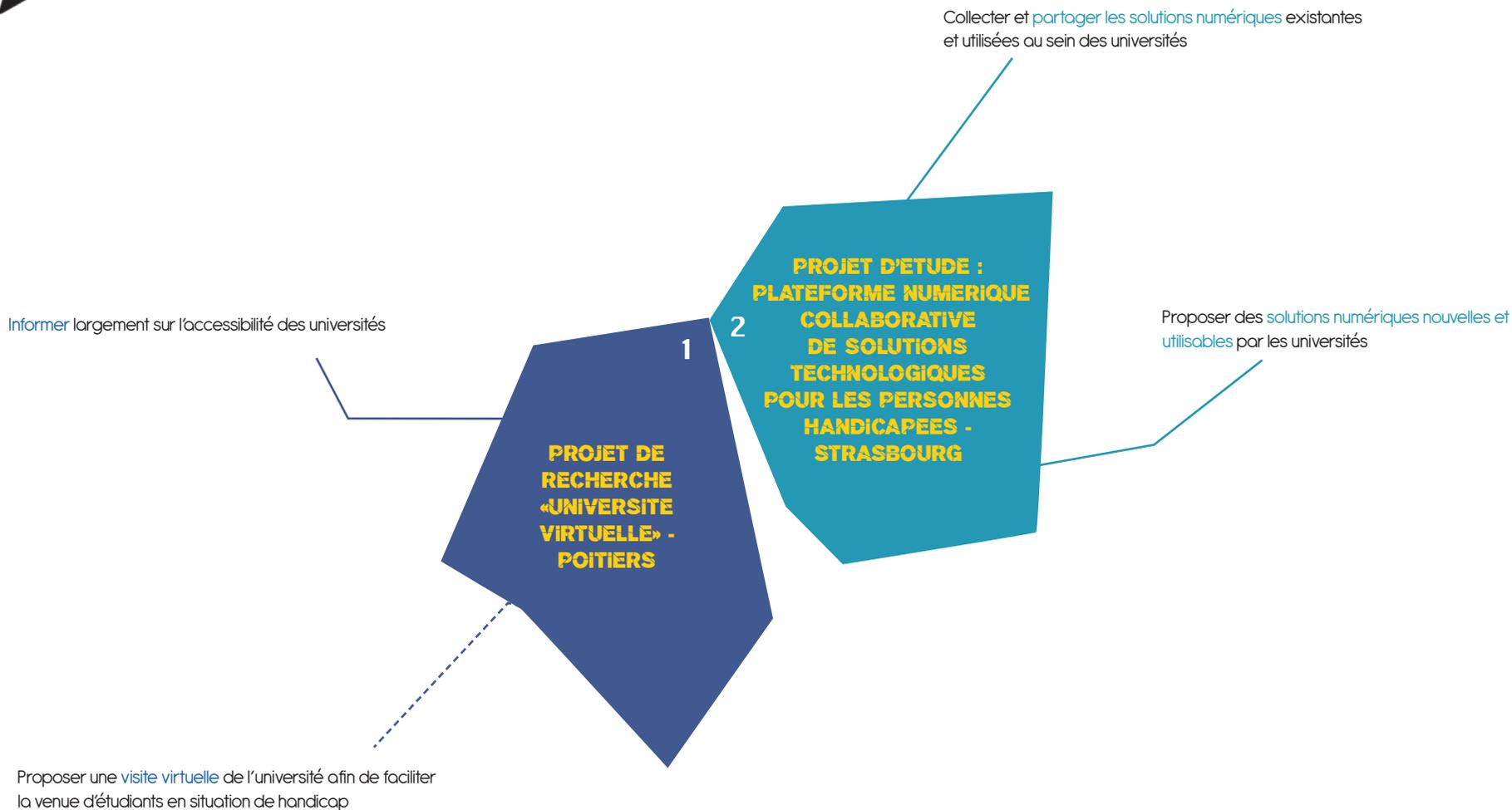
1

2

3

4

INITIATIVES ET PERSPECTIVES



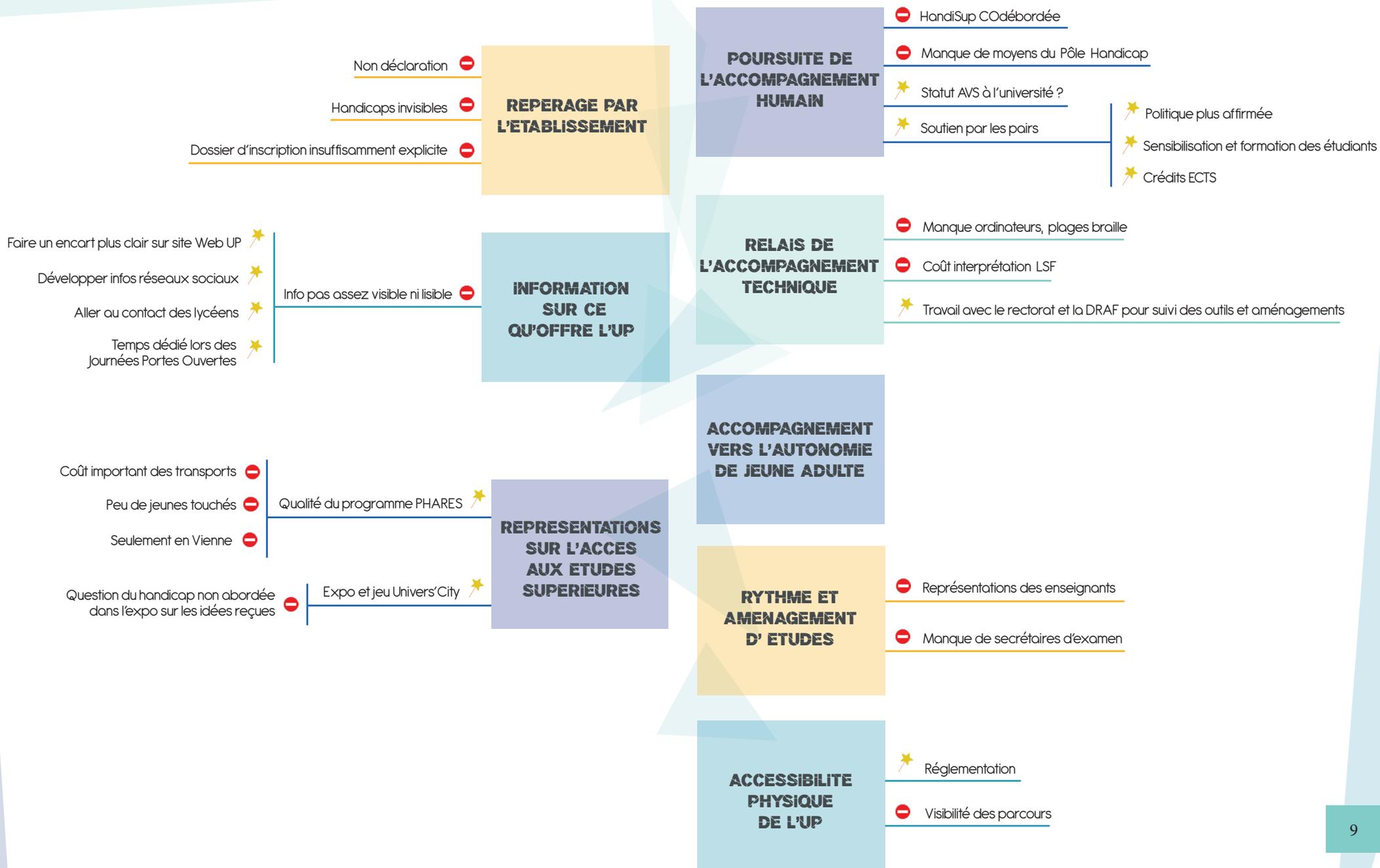
MINDMAPS DES ECHANGES DU 18 MAI 2017

La seconde journée d'étude «Vers une université inclusive» s'est déclinée en plusieurs groupes de travail thématiques. Chacun a élaboré une «mindmap» retraçant les échanges et réflexions du groupe. La mise en commun a ensuite permis de dégager les constats et propositions majeurs.

Légende des mindmaps :

-  Leviers
-  Freins

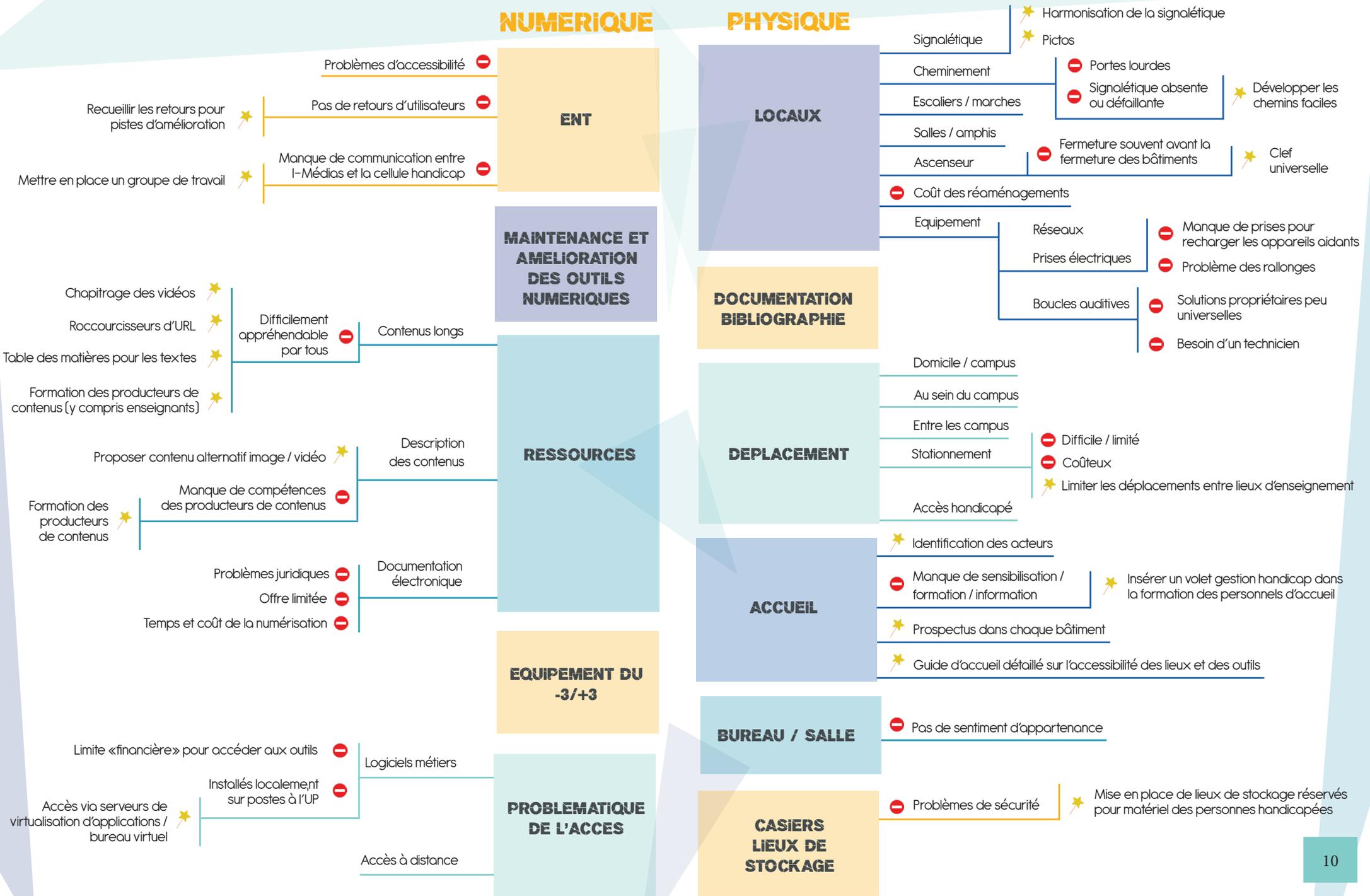
MOINS 3 / PLUS 3



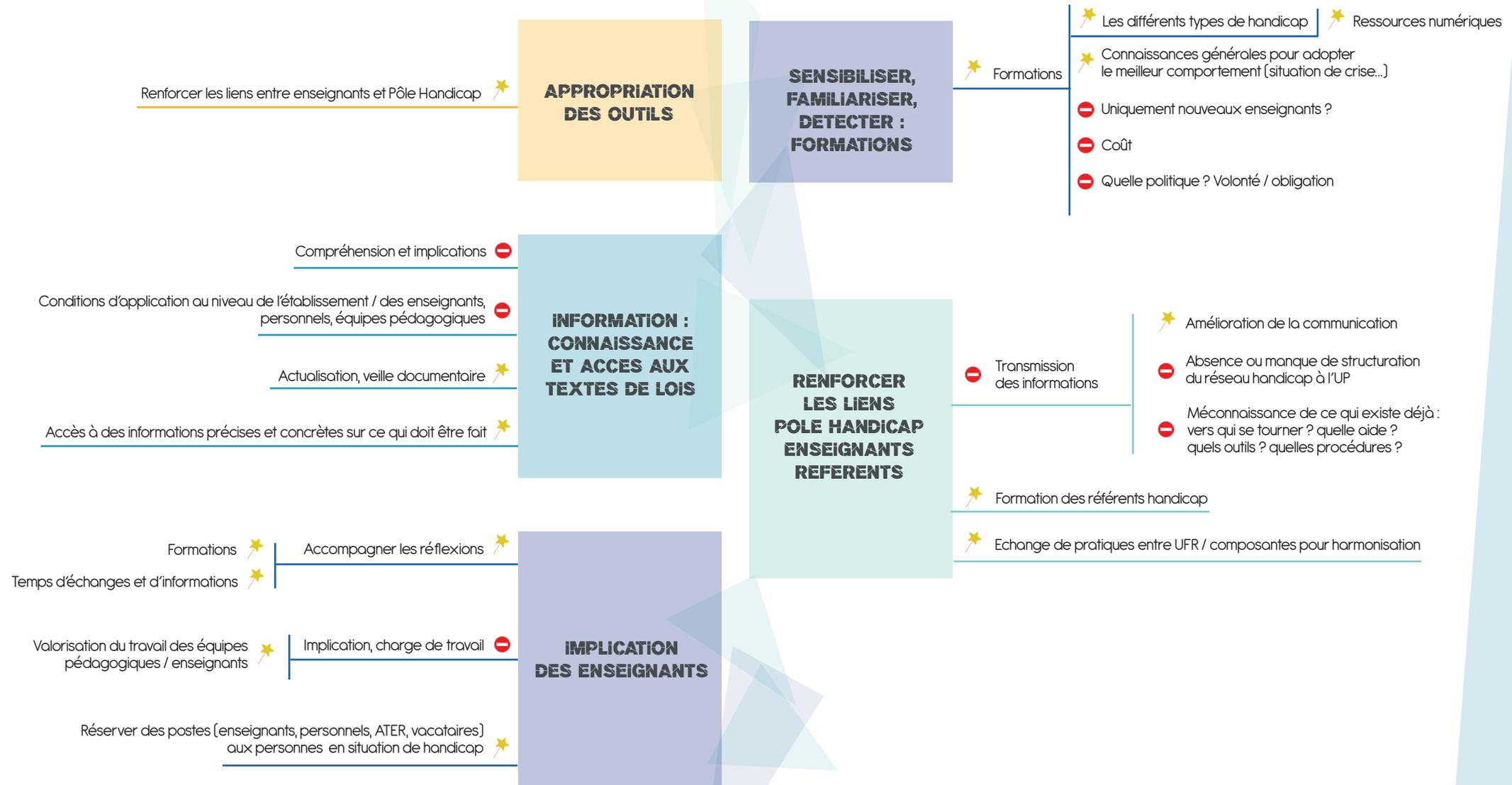
ENVIRONNEMENT

NUMERIQUE

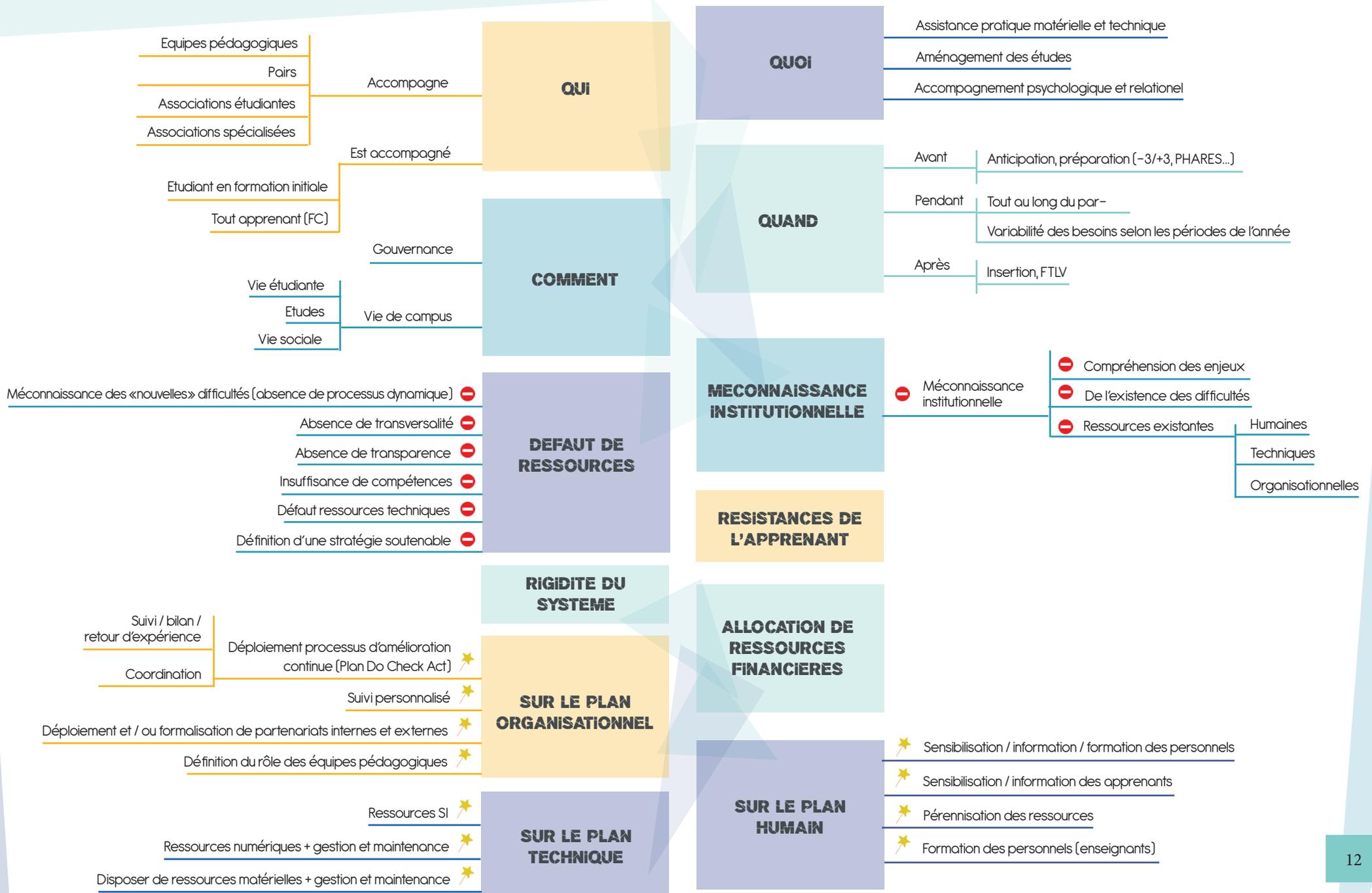
PHYSIQUE



OUTILLAGE DES ENSEIGNANTS



ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS



**JOURNEE DU 18 MAI :
PROPOSITIONS DES
GROUPES DE REFLEXION**

PROPOSITIONS ISSUES DE LA REFLEXION SUR LE MOINS 3 / PLUS 3

- ▶ Co-construire la passerelle avec le Rectorat et la DRAAF en établissant une convention :
 - ▶ Côté lycéen – étudiant : transmission des besoins spécifiques et des modalités d'accompagnement, du projet, suivi de l'équipement
 - ▶ Accompagnement de l'orientation : des temps dédiés UP, place du handicap systématique dans l'information donnée par l'UP
- ▶ Construire une mise en lien Université-secondaire et acteurs socio-économiques : travail sur les représentations et la construction de parcours
- ▶ Travailler sur la consolidation et le déploiement de dispositifs d'accompagnement des lycéens comme le programme PHARES (Par-delà le Handicap Avancer et Réussir dans les Etudes Supérieures)
- ▶ Défendre la mise en place au niveau national d'un statut d'AVU (Auxiliaire de Vie Universitaire)
- ▶ Valoriser et développer les politiques d'accompagnement par les pairs
- ▶ Développer des politiques de communication adaptées
- ▶ Elargir les partenariats (MDPH, DRDJSCS, ARS...)
- ▶ Mettre en place le projet «université virtuelle»

PROPOSITIONS ISSUES DE LA REFLEXION SUR L'ENVIRONNEMENT

- ▶ Mettre à disposition des casiers (consignes) pour stocker du matériel (avec prise électrique)
- ▶ Créer un guide handicap qui recense :
 - ▶ Accès des bâtiments (carte)
 - ▶ Equipement
 - ▶ Matériel en prêt
 - ▶ Personnes ressources
- ▶ Sensibiliser et former les personnels d'accueil
- ▶ Réserver des places dans les amphis au moyen de pictos handicap
- ▶ Prévoir du matériel mobile dans les amphis (chaises node ou adaptées femmes enceintes...)
- ▶ Faire une liste des URL des applis de l'ENT et proposer des URL raccourcies
- ▶ Mettre en place des serveurs d'application distants pour des logiciels métiers / virtualisation
- ▶ Mettre en place un réseau des correspondants handicap
- ▶ Développer le projet «université virtuelle»
- ▶ Limiter les déplacements des étudiants sur le campus (déplacement des enseignants)
- ▶ Sensibiliser et informer les webmasters et les enseignants à la question de l'accessibilité numérique pour l'information sur internet ou la création de ressources pédagogiques
- ▶ Développer le prêt de matériels

PROPOSITIONS ISSUES DE LA REFLEXION DU COTE DES ENSEIGNANTS

- ▶ S'assurer que les supports de cours sont accessibles à tous les publics
- ▶ Connaître les services qui prennent en charge les adaptations
- ▶ Connaître les cadres juridiques permettant les adaptations (documentation)
- ▶ Communiquer sur et coordonner les activités nécessaires à l'adaptation en amont et en aval des cours
- ▶ Former les enseignants à l'adaptation aux handicaps, leur donner du temps pour la formation et la préparation
- ▶ Etablir une liste de ressources à disposition des personnels sur les différents types de handicaps, leurs conséquences et les réponses adaptées
- ▶ Travailler avec les étudiants en situation de handicap sur leurs représentations du handicap pour dédramatiser

PROPOSITIONS ISSUES DE LA REFLEXION SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS

- ▶ Autoriser l'accès au Système d'Information aux équipes pédagogiques dans le respect de la confidentialité
- ▶ Pérenniser les postes du Pôle Handicap de l'UP
- ▶ Laisser le choix dans le duo d'accompagnement
- ▶ Renforcer HandiSup Centre Ouest
- ▶ Mettre en oeuvre des échanges de pratiques sur les accompagnements
- ▶ Développer une signalétique adaptée
- ▶ Mettre en place un système de parrainage via le Bureau de la Vie Etudiante
- ▶ Améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap
- ▶ Mettre du lien social
- ▶ Renforcer les actions de sensibilisation, notamment à travers des jeux de rôle

**PROPOSITIONS
MISES EN AVANT
JOURNEE DU 18 MAI 2017**

1

Mettre en place une **politique offensive de recherche de moyens** pour assurer la pérennisation des postes

Aller plus loin dans le **partenariat avec le rectorat et la DRAAF** (suivi du jeune, lien avec enseignants référents du secondaire, préparation en amont de l'arrivée à l'Université, développement de programmes type PHARES)

2

Développer le **partenariat avec les acteurs socio-économiques** (dans une logique bac + 5)

3

4

Renforcer l'accompagnement personnalisé des étudiants en situation de handicap :

- ▶ Différencier les modes d'accompagnement pour élargir les possibilités d'accès (AVU - auxiliaire de vie universitaire - question sujette à débat)
- ▶ Développer le **soutien par les pairs** (avec reconnaissance ECTS) et le lien social
- ▶ Développer les moyens de l'association HandiSup CO
- ▶ Développer ce service sur **tous les sites** de l'UP

5

Sensibiliser et former les enseignants et l'ensemble des personnels (y compris sur les adaptations pédagogiques). Mettre en place des temps d'échanges de pratiques

6

Développer les **ressources informationnelles** : créer un **guide handicap** avec un volet étudiant et un volet enseignant, mettre en place le **projet d'université virtuelle**, plateforme virtuelle sur les échanges de pratiques pédagogiques

7

Faire le lien avec le **Schéma directeur du développement durable de l'Université** (notamment sur la question des déplacements entre les bâtiments : qui doit se déplacer ?)

8

Participer au **réseau de mutualisation d'outils numériques** proposé par l'Université de Strasbourg

SOPHIE BOCHU Directrice du SDS

Nous avons étudié avec beaucoup d'attention les propositions issues des journées d'études « vers une université inclusive ».

Si toutes nous semblent très pertinentes, certaines sont déjà réalisées à l'université de Poitiers.

Le fait qu'elles ressortent comme pistes d'action met en avant le fait que nous sommes au quotidien dans l'action concernant nos missions d'accessibilité des études, de sensibilisation, de formation... et peut-être pas assez dans la communication sur ces missions et sur les actions menées.

Par exemple, Il est proposé de mettre en place un réseau de correspondant·e·s handicap, ce réseau est effectif depuis presque 2 ans : il y a dans chaque UFR un·e ou plusieurs référent·e·s handicap.

Aussi, des liens – à intensifier- existent déjà entre le second degré et l'université, tout comme une information annuelle destinée aux psychologues de l'EN en charge de l'orientation.

D'autres propositions viennent conforter des actions que nous avons initiées, notamment prêter une attention particulière à l'accueil des étudiants en situation de handicap en formant les personnels ou travailler sur le développement d'un projet « université virtuelle ».

D'autres encore nous ont permis d'orienter notre réflexion et nous songeons aux actions que nous pourrions mener afin qu'elles prennent vie : initier et valoriser un accompagnement par les pairs, développer un réseau d'entreprises handi-engagées, éditer un guide...

Enfin, si aucune proposition nous semblait peu pertinente, une nous semble aller à l'encontre de ce vers quoi l'université tend, à savoir l'autonomie de ses étudiants : un statut d'AVU.

Si aujourd'hui nous devons classer les propositions qui ont été faites par ordre de priorité, la première serait sans aucun doute la pérennisation des postes du pôle handicap.

Viendraient ensuite le renforcement de l'accompagnement personnalisé des étudiants, la sensibilisation et la formation de l'ensemble des personnels (notamment sur les adaptations pédagogiques) et le développement des ressources informationnelles.